Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 02/11/2021

CARREFOUR HYPERMARCHES CARREFOUR rappelle Tartelette aux fraises

- Noms des modèles ou références concernés : **Tartelette aux fraises**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 0000000000 Lot Produits vendus entre le 22/10 et le 23/10 inclus Date limite de consommation 24/10/2021**
- Conditionnements : **Boîte Cristal**
- Date début/fin de commercialisation : **du 22/10/2021 au 23/10/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Produits fabriqués magasin**
- Zone géographique de vente : **62800**
- Distributeurs : **Carrefour Liévin UNIQUEMENT**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Bacillus Cereus**
- Risques encourus par le consommateur : **Bacillus cereus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les Bacillus cereus se traduisent soit une diarrhée souvent accompagnée de douleurs abdominales, de nausées et parfois de fièvre survenant dans les 8 à 16 heures après ingestion de l'aliment contaminé, soit par des vomissements survenant dans les 5 heures après consommation. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les personnes sensibles ou immunodéprimées.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 12 novembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969397000**
- Informations complémentaires publiques : **En cas de congélation, jeter le produit**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre